



# POSTULAT

**Auteur** Stéphane Ganzer, PLR, Marianne Maret, PDCB, Patrick Hildbrand, SVPO, et Konstantin Bumann, CSPO  
**Objet** Partenariat découverte entre communes valaisannes  
**Date** 12.09.2017  
**Numéro** 3.0345

---

Le présent postulat s'inspire de la récente saison de l'émission de Canal9 *Wallywood* lors de laquelle l'idée d'un partenariat entre communes du haut et du bas du Canton a été évoquée. Dans le but d'œuvrer à davantage de cohésion cantonale, ce projet fondé sur le bilinguisme vise à réunir autour d'une journée de rencontre autorités, population et sociétés locales de 2 communes valaisannes. Sous la forme d'un partenariat, cette démarche permettrait ainsi de mettre en contact les 2 régions linguistiques, au travers de journées d'échange et de découverte.

Un canevas souple, étendu à l'ensemble de la population des communes sur une base volontaire et évolutive via les écoles et les sociétés locales permettrait d'inscrire cette démarche dans l'agenda de nos communes et d'ainsi favoriser la cohésion cantonale. Car en effet, le bilinguisme doit avant tout être considéré comme une opportunité et non pas un obstacle. Les nombreux efforts consentis au niveau scolaire doivent désormais s'accompagner de mesures supplémentaires, destinées à l'ensemble de la population.

## DESCRIPTION DU PROJET

**But:** découverte et échange divers avec une commune située dans l'autre région linguistique du Canton

**Comment:** sous la forme d'un partenariat découverte, 2 communes valaisannes entrent en contact. Les autorités communales intègrent ensuite les sociétés locales (fanfares, jeunesse, sportives) et les écoles afin de préparer une journée de réception de la commune partenaire. Cette journée peut s'articuler autour d'une ballade sur le territoire communal, de représentations de sociétés locales, de tournois sportifs et de repas en commun.

**Combien:** chaque commune se rend chez sa commune partenaire en délégation. Les écoles peuvent prévoir une visite un jour de semaine, en plus grand nombre. Les coûts minimes sont à la charge des communes. Le Canton peut y contribuer de manière incitative.

**Qui:** villes et villages y participent, en tenant compte des critères géographiques et socio-économique lors du choix des communes partenaires, de manière à enrichir la découverte. Le Canton se charge de la promotion du projet, favorise la mise en contact des communes, et propose un canevas général.

## Conclusion

Parce que le Valais est un Canton vivant et convivial,  
parce que le bilinguisme et les échanges culturels sont le ciment de la cohésion cantonale,  
parce que les communes ont un rôle moteur à jouer, et ce pour un coût minime,  
parce que les 2 régions linguistiques doivent davantage échanger,  
il est dès lors demandé au gouvernement d'analyser la faisabilité d'un tel projet et de proposer aux communes des modalités de mise en œuvre. La fédération des communes valaisannes, la commission cantonale de la jeunesse ou les diverses associations cantonales de musique pourraient y contribuer.